C.F.L.E.D.D.
Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable
COORDINATION NATIONALE

Atelier de réflexion sur l'approche de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre de la SPANB : approche et acteurs

ETAT DE LIEU DES DÉFIS LIÉS À L'INCLUSION, L'INTÉGRATION ET LA PARTICIPATIONS DES FEMMES À LA GESTION ET A LA PRISE DE DÉCISION SUR LA QUESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Mme Chérie – Fa EYERE
CN CFLEDD et PCA AFPE
+243826888956/ 819095214
eyerfa@gmail.com

Cercle ELAIES, 15 au 16 juillet 2025

SOMMAIRE

1. Cadre Général et contexte

2. Principaux défis identifiés

3. Rôle des femmes dans la gestion de la biodiversité

4. Cadres politiques et juridiques en place constituant une avancée pour la prise en compte du genre

5. Opportunités à renforcer

6. Recommandations stratégiques

7. Conclusion

1. Cadre general et context

- En RDC, les femmes jouent un rôle essentiel dans l'utilisation, la conservation et la transmission des savoirs sur la biodiversité, notamment au niveau local et communautaire. Toutefois, elles restent largement sous-représentées dans les sphères de décision et les mécanismes de gestion de la biodiversité, en dépit des engagements nationaux et internationaux pour l'égalité de genre (ex : CEDAW, CMB, SPANB, ODD 5 et 15).

2. Rôle des femmes dans l'utilisation et la gestion de la biodiversité

- Utilisation traditionnelle des ressources biologiques (plantes médicinales, alimentation, etc.);
- Transmission des savoirs traditionnels;
- Pratiques agricoles durables et naturelles pour la bonne restauration des espaces dégradées;
- Conservation communautaire.

3. Principaux défis identifiés

a. Faible représentation des femmes dans les instances décisionnelles

Le taux de participation des femmes dans les organes et comité locaux de gestion et de développement dans le domaine de la gestion de ressources naturelle est très faible par apport à la participation des hommes et pourtant la femme joue un rôle crucial dans la gestion durable de la biodiversité (forêts, aires protégées, comités APA, etc.)

b. Accès limité aux ressources naturelles et foncières

- Quelques études réalisées et les réalités de terrain ont démontré que les US et Coutumes patriarcal constituent une vraie barrière pour l'accès des femmes aux droits de propriété et de jouissance aux terres, aux forêts, et aux services environnementaux.

Ainsi cette insécurité foncière empêche les femmes d'investir durablement dans les pratiques de conservation et de lutte contre les changements climatiques plus durablement.

c. Poids des normes socioculturelles

Les stéréotypes coutumiers attribuent aux femmes des rôles traditionnels (Mwasi aza ndeke, investir sur une femme c'est préparer l'épanouissement de son mari) qui limitent leur participation active et visible dans les sphères de gouvernance environnementale. Cela accentué par un manque de reconnaissance formelle de leurs savoirs traditionnels, souvent relégué au second plan par rapport à celui des hommes.

d. Manque d'accès à l'information et à l'éducation environnementale

- Faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation dans les zones rurales empêche les femmes à participer pleinement aux formations, consultations ou processus techniques liés à la biodiversité.
- Faible vulgarisation des textes et règlement en lien avec la biodiversité et la gestion de ressources naturelles.

e. Insuffisance des financements et projets ciblés

- Peu d'initiatives ou de financements spécifiquement orientés vers les femmes en tant qu'actrices de la biodiversité.
- Faible soutien aux organisations féminines locales œuvrant pour la protection de la biodiversité.
- Absence d'un budget sensible au genre pouvant renforcer les actions des organisations et mouvement féminine.

5. Cadres politiques et juridiques en place constituant une avancée pour la prise en compte du genre

- Constitution de la RDC : égalité homme-femme (Art 14)
- Engagements internationaux : CDB, CEDAW, ODD 5 & 15
- Politique nationale sur le genre
- Loi sur la parité (Loi N°15/013 du 1er Août 2015
- SPANB 2016-2020 non pris en compte du genre

Notons par ailleurs que bien qu'existence de ces cadres juridiques, dans la réalité des choses leur mise en application effective pose problème et celà accentue de plus en plus l'effectivité de la participation de la femme dans les organes de prise de décision.

6. Opportunités à renforcer

- L'Existence d'un ministère dédié au Genre, capable d'accompagner l'intégration du genre dans les politiques environnementales.
- Le Rôle clé des femmes dans l'agriculture, la pharmacopée traditionnelle, la gestion des semences et la lutte contre les effets du changement climatique, doit être valorisé.
- Les Engagements internationaux et appuis des partenaires techniques et financiers sur le genre et la biodiversité.

7. Recommandations

- Renforcer la représentation des femmes dans les instances de gestion et de décision (ex. quotas dans les comités locaux).
- Documenter et valoriser les savoirs traditionnels détenus par les femmes sur la biodiversité.
- Développer des programmes de renforcement des capacités ciblés sur le genre et l'environnement.
- Promouvoir des projets pilotes de gestion durable de la biodiversité dirigés par des femmes.
- Assurer l'intégration systématique du genre dans les plans nationaux et provinciaux de biodiversité (SPANB, APA, REDD+, etc.).
- Mettre en place des mécanismes de financement spécifiques pour les femmes dans les secteurs liés à la biodiversité.
- Mettre un comité de suivi de l'approche genre dans la mise en œuvre de SPANB

7. **Recommandations stratégiques** (suite)

- En Bref nous voulons que la Femme puisse être au centre de tous intérêt et à la mise en œuvre de tous les actions prioritaires de la SPANB.

8. Conclusion

La RDC possède l'un des plus riches patrimoines de biodiversité au monde parmi lesquels il y a aussi les êtres humains, et la femme joue un rôle très capital pour la conservation et la préservation de cette diversité biologique pour ce, aucune initiative bon ou mauvais qu'il soit dans le domaine de la biodiversité et de ressources naturelles ne peut avoir d'impact si la femme n'est suffisamment pas impliquée ni informé.

Rien sur la Forêt sans nous!

Merci pour votre aimable attention